



Mon fils majeur irrespectueux

Par **adiija**, le **12/05/2015** à **01:57**

Bonjour, rnrnJe suis maman d'un garçon de 18 ans, que j'élève seule depuis sa naissance. Il ne me respecte pas depuis ses 13-14 ans. Au début, c'était le refus de se réveiller pour aller au collège, puis le refus de toute autre obligation. J'ai fait intervenir tous les éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, etc. Il fait un très gentil garçon devant tous, il fait des promesses, mais ne fait plus rien, à chaque tentative de lui parler, il me rejette, m'insulte, menace, casse les affaires... Je suis arrivée à 20/10 de tension, je pleure constamment, je n'ai plus envie d'aller au travail, j'ai 61 ans, je suis trop fatiguée de cette situation.rnrnMa question est : comment arrêter cette souffrance ? Ai-je le droit de le mettre à la porte ?rnrnMerci pour votre réponse.

Par **cocotte1003**, le **12/05/2015** à **10:34**

Bonjour,rnrnVous êtes tenue de subvenir aux besoins de votre fils tant qu'il ne peut pas le faire lui même. Vous n'êtes pas obligé de le garder sous votre toit s'il est majeur. Expliquez lui que si sa conduite persiste il devra, de son plein grès ou pas, quitter le domicile. Vous achetez un barillet pour la porte d'entrée et, en cas de besoin, vous mettrez ses affaires dehors, vous changez le barillet. Vous devrez lui payer une pension alimentaire d'environ 10 % de vos revenus.rnrnCordialement.